



OFFREZ VOUS

**5 ANS** DE

**SÉRÉNITÉ**

NOUS VOUS OFFRONS

**5 ANS** DE

**FORFAIT**



Du 16 novembre au 31 janvier 2023 inclus

**1 MOIS** DE FORFAIT MOBILE REMBOURSÉ | **5 ANS** DE FORFAIT MOBILE À GAGNER !\*

Pour l'achat d'un produit CROSSCALL Génération 5 (CORE-Z5, CORE-X5, CORE-T5, ACTION-X5, CORE-M5)

CROSSCALL.COM

MARQUE FRANÇAISE

# 1 MOIS DE FORFAIT MOBILE REMBOURSÉ

Pour l'achat d'un produit Crosscall de la gamme génération 5.  
Et tentez de remporter 5 ans de forfait mobile\* !

Du 16 novembre au 31 janvier 2023 inclus

## COMMENT BÉNÉFICIER DE L'OFFRE ?

**1. Achetez entre le 16 novembre et le 31 décembre 2022 inclus\*\*** un produit Crosscall de la gamme génération 5 parmi les références éligibles : CORE-Z5, CORE-X5, CORE-T5, ACTION-X5, CORE-M5 (y compris les packs incluant un smartphone de la gamme génération 5) dans une enseigne proposant les produits éligibles en France métropolitaine (Corse et DROM COM inclus), Luxembourg et Belgique.

**\*\*PROLONGATION EXCEPTIONNELLE** jusqu'au 31/01/2023 inclus.

**2. Connectez-vous sur le site [www.crosscall-offre-generation5-2022.fr](http://www.crosscall-offre-generation5-2022.fr)** au plus tard dans les 30 jours calendaires suivant la date de votre achat en magasin ou sur internet (soit au plus tard le 31/01/2023 pour un achat effectué le 31/12/2022). *Pour la prolongation au plus tard le 02/03/2023 pour un achat effectué le 31/01/2023.*

- Remplissez le formulaire d'inscription en ligne avec vos coordonnées, votre RIB, le détail de votre achat et votre facture de téléphone mobile.
- Téléchargez en ligne une photo au format JPEG ou PDF complète et lisible des éléments suivants :
  - **Votre preuve d'achat** (facture d'achat, ticket de caisse) où apparaissent et sont entourés la référence du produit, la date et le prix.
  - **L'étiquette du code-barres** à 13 chiffres **préalablement découpée** sur le carton d'emballage et le **numéro IMEI** à 15 chiffres du smartphone. (Assurez-vous que les éléments soient parfaitement lisibles).
  - **Votre facture de forfait de téléphone mobile** du mois d'octobre 2022 où apparaissent et sont entourés votre nom, prénom, date et montant du forfait mobile. (Le nom et prénom de la facture du forfait doit être le même que celui de la participation.)
  - **Votre RIB (IBAN-BIC)**, si vous ne l'avez pas saisi préalablement sur le formulaire. Vos coordonnées personnelles ou professionnelles devront être identiques à celles renseignées lors de l'inscription.
  - **Votre extrait KBIS** de moins de 3 mois pour les professionnels.

**L'inscription est obligatoire. vérifiez l'ensemble des informations saisies et VALIDEZ VOTRE PARTICIPATION.**

**3. Confirmation de dossier :** vous recevrez alors un email de confirmation de votre participation. Nous vous invitons à consulter votre dossier courrier indésirable en cas de non-réception sur votre boîte principale.

**4. Si votre dossier respecte toutes les conditions de l'offre,** Vous recevrez votre remboursement par virement bancaire dans un délai de 6 semaines environ à compter de la date de validation de votre dossier, votre établissement bancaire pouvant mettre en moyenne 3 jours ouvrés pour le faire apparaître sur votre compte. Le montant de votre remboursement correspondra au montant de votre forfait du mois d'octobre, dans la limite de 150€ maximum. Vous serez également automatiquement inscrit au tirage au sort pour tenter de gagner 5 ans de forfait mobile. Voir règlement complet sur [www.crosscall-offre-generation5-2022.fr](http://www.crosscall-offre-generation5-2022.fr)

Toute participation non effectuée sur le site [www.crosscall-offre-generation5-2022.fr](http://www.crosscall-offre-generation5-2022.fr) ou contenant tout élément illisible, incomplet, frauduleux, ne respectant pas les conditions de l'offre, ou faite après le **31/01/2023\*\*\*** minuit sera considérée comme non conforme et sera définitivement rejetée. **\*\*\*PROLONGATION EXCEPTIONNELLE** jusqu'au 02/03/2023 inclus.

**Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter le service consommateur de l'opération :**  
**[service.consommateur@take-off.fr](mailto:service.consommateur@take-off.fr) en précisant le numéro de l'opération (3236) dans l'objet de votre email.**

\*En participant à l'opération, vous déclarez avoir lu et accepté le règlement de l'offre. Opération promotionnelle du 16/11 au 31/01/2023 avec obligation d'achat comprenant une offre de remboursement différé et un jeu par tirage au sort pour l'achat d'un produit Crosscall de la gamme génération 5 (CORE-Z5, CORE-X5, CORE-T5, ACTION-X5, CORE-M5) y compris les packs incluant un smartphone de la gamme génération 5. Cette offre est composée de deux volets : un remboursement différé d'1 mois de forfait mobile et un accès systématique à un jeu par tirage au sort, sur la base des dossiers conformes, pour tenter de gagner 5 ans de forfait mobile. Voir le règlement en-dehors de l'Union Européenne. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée par la loi du 6 août 2004, le Participant dispose d'un droit d'accès, ainsi que d'un droit d'information complémentaire, de rectification et, le cas échéant, d'opposition, sur les données le concernant. Il peut exercer ses droits en remplissant le formulaire accessible via l'URL : <https://crosscall.com/gestion-des-donnees-personnelles/> ou en envoyant un courrier postal à l'adresse de son siège social : CROSSCALL - 245 RUE PAUL LANGEVIN - ZONE D'ACTIVITES DES MILLES - 13290 AIX EN PROVENCE E-mail : [marketing@crosscall.com](mailto:marketing@crosscall.com)

Les données collectées font l'objet d'un traitement informatique. Elles sont utilisées par Crosscall ou son prestataire pour la gestion de l'opération et, le cas échéant, pour toute opération de marketing direct réalisée par Crosscall pour informer ses clients ou prospects de ses offres et services. Les données ne seront pas communiquées à des tiers, sauf accord explicite et préalable du participant à l'opération et ne seront pas transférées en-dehors de l'Union Européenne. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée par la loi du 6 août 2004, le Participant dispose d'un droit d'accès, ainsi que d'un droit d'information complémentaire, de rectification et, le cas échéant, d'opposition, sur les données le concernant. Il peut exercer ses droits en remplissant le formulaire accessible via l'URL : <https://crosscall.com/gestion-des-donnees-personnelles/> ou en envoyant un courrier postal à l'adresse de son siège social : CROSSCALL - 245 RUE PAUL LANGEVIN - ZONE D'ACTIVITES DES MILLES - 13290 AIX EN PROVENCE E-mail : [marketing@crosscall.com](mailto:marketing@crosscall.com)